

**La Déclaration de Dubai sur L'Enfance et La Jeunesse
Urbaines Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord,
Mai, 2005**

Sous le Haut patronage de Son Altesse Sheikh Hamdan Ben Rashed Al Maktoum, Gouverneur de Dubai, Ministre des Finances et de l'Industrie aux Emirats Arabes Unis, Président de la Municipalité de Dubai, le Sommet "Les Enfants et Les Jeunes dans Les Villes du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord: les Défis de l'Education", a été tenu à Dubai du 16 au 18 Mai, 2005. Le Sommet fut organisé par la Municipalité de Dubai, l'Institut Arabe du Développement Urbain et la Banque Mondiale, en collaboration avec l'Institut de l'Enfance aux Pays Méditerranéens, la Caisse des Nations-Unies pour l'Habitat, et l'Initiative de la Protection des Enfants au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (la MENACPI).

Le sommet a mis en relief les questions posées par les enfants et les jeunes dans les villes du Moyen – Orient et l'Afrique du Nord en vue de sensibiliser les municipalités au rôle primordial qu'elles sont sensées jouer vis-à-vis de l'enfance et la jeunesse. La participation au sommet a inclu plus de quatre cent participants, dont les Ministres de l'éducation, les Doyens et autorités administratives locales, les représentants de la Banque Mondiale, ainsi que les représentants des organisations internationales tel l'UNICEF, la Caisse de Nations-Unies pour l'Habitat, la Ligue Arabe, le AGFUND (parmi d'autres organisations), des experts et chercheurs du monde entier, des représentants des enfants et des jeunes.

Prenant en considération les déclarations des sommets de Amman (2002) et de Gênes, les participants au Sommet de Dubai ont mis l'accent sur l'éducation continue des enfants et des jeunes et ont exprimé leur engagement à promouvoir la situation des enfants et des jeunes sans tenir compte de leur identité sexuelle, leurs handicaps, leur milieu social, ou leur conviction religieuse. Les participants au sommet ont mis l'accent sur le potentiel que représentent les enfants et les jeunes et ont exprimé leur intention à les faire participer dans la prise des décisions à tous les niveaux.

Les participants ont incité les administrations locales à disposer de leurs capacités administratives en vue de soulever les questions posées par les enfants et les jeunes, acquérir plus d'autorité pour agir et pour intervenir en qualité d'administrations locales, et améliorer leur collaboration avec les gouvernements locaux.

Pour réaliser ces objectifs, les participants au sommet ont fait les recommandations suivantes par consensus.

I - Améliorer la qualité de l'éducation par les moyens suivants :

- a. Fournir l'éducation continue pour tous les enfants et les jeunes
- b. Consolider le rôle et le potentiel des administrations locales pour l'adoption des programmes variés afin de promouvoir l'enfance du premier degré en vue de mettre en application ces programmes en collaboration avec les administrations locales.
- c. Consolider le rôle de la famille dans l'éducation des enfants, tout en tenant compte des valeurs morales, et de l'engagement moral et religieux exigés par la bonne éducation, afin de protéger les enfants de la délinquance et de l'extrémisme.
- d. Garantir l'ouverture de l'éducation sur les exigences du marché de travail, renforcer la collaboration entre les administrations locales et le secteur privé en vue de faciliter la transition entre les secteurs de l'éducation et du travail, et administrer les orientations professionnelles et les stages de formation professionnelle.
- e. Consolider le rôle des administrations locales en vue de fournir aux enfants et aux jeunes l'éducation non-formelle et continue, mettre en vigueur des politiques préventives contre le travail des enfants, et fournir une éducation alternative aux enfants qui ont abandonné les études et les jeunes en chômage.
- f. Consolider les rapports entre l'école et les sociétés civiles locales, et œuvrer à assurer la sécurité des réseaux routiers menant aux écoles, l'architecture des écoles et leur milieu urbain.
- g. Développer un environnement urbain convenable (caractérisé par la sécurité, la propreté, et la qualité des constructions urbaines) et bien lié à son entourage social, et assurer l'utilité de l'environnement urbain à toutes les tranches d'âge, la communication, et sa pertinence à l'éducation des enfants et des jeunes.

- h. Assurer la participation de la famille et lui fournir un soutien en vue de promouvoir l'efficacité de l'éducation.
- i. oeuvrer en vue de réduire la violence subie par les enfants et les jeunes (et entre eux) dans l'école et en dehors de l'école ? travers une sensibilisation de l'opinion publique et en disposant des mécanismes d'intervention convenables au niveau des familles, des communautés sociales, et des écoles.
- j. Consolider la collaboration entre les administrations centrales et locales en vue d'inclure la créativité comme approche pédagogique et les principes de la technologie.
- k. Créer et améliorer les réseaux des bibliothèques, les musées scientifiques, et les centres des jeunes, parmi d'autres réseaux analogues.

II - Apporter un appui aux enfants et aux jeunes par l'intermédiaire de :

- a. un milieu convenable permettant la participation des enfants et des jeunes dans le planning, ainsi que l'application et l'évaluation des programmes et des interventions qui les impliquent.
- b. la collaboration et la coopération entre les écoles et les administrations locales en vue de promouvoir les capacités et les prédispositions mentales des enfants et des jeunes.
- c. consolider la collaboration entre les organisations régionales et internationales, ainsi que les administrations nationales, locales, le secteur privé , et les institutions de la société civile .

III - Adopter une approche pragmatique dans la conception des stratégies et politiques, basée sur les données et visant les objectifs, l'évaluation et le suivi, aussi bien que la mise-en-application des meilleurs programmes et projets internationalement appliqués.

IV - Les participants au sommet ont fait appel ? la Ligue Arabe afin de fonder une caisse pour l'éducation ? laquelle les pays arabes devraient contribuer selon le niveau de leur revenu national en vue de soutenir les pays arabes dans la concrétisation de la stratégie de l'éducation pour tous.

Les participants au sommet ont pris en considération la situation déplorable des enfants et des jeunes en Palestine et en Irak et ont affirmé la nécessité de les protéger et de fournir leurs besoins spécifiques. La Déclaration issue du Sommet de Dubai sera suivie minutieusement par les organisateurs du sommet en collaboration avec la MENACPI. Un rapport annuel sera préparé et déssimminé, et un sommet sera tenu pour faire un suivi au plus tard vers Décembre 2006, en collaboration avec les jeunes et les participants intéressés par les questions du développement et des administrations locales .

En conclusion, les participants au sommet ont sollicité le Président du Sommet d` adresser leurs respects et leurs remerciements ? son Altesse Sheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahian, le Président d'Etat aux Emirats Arabes Unis, Son Altesse Sheikh Maktoum Ben Rashed Al Maktoum, Vice-Président d'Etat, Président du Conseil des Ministres et Gouverneur de l'Emirat de Dubai, Son Altesse Sheikh Hamdan Ben Rashed Al Maktoum, Vice-Gouverneur de Dubai , Ministre des Finances et de l'Industrie aux Emirats Arabes Unis et Président de la Municipalité de Dubai.